

## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 10 FEVRIER 2021 à 18h00

-----  
**COMPTE -RENDU**  
-----

L'an deux mil vingt-et-un, le mercredi 10 février, le conseil municipal de Saint-Julien-en-Vercors dûment convoqué le vendredi 5 février, s'est réuni à dix-huit heures en session ordinaire dans la Salle des Fêtes de Saint-Julien en Vercors.

**Membres en exercices: 10**

**Présents : 10**

**Présidence:** FILLET Pierre-Louis,

**Conseillers municipaux:** BAUDRIER Marie-Odile, CHATELAN Françoise, THIAULT Claudine, BERTHUIN Joël, CROS Antoine, MILLON Gabin, REIN Murielle, BARTHE Touria, DROGUE Christophe

**Nombre de votants:**10

Secrétaire de séance : THIAULT Claudine

Autre personne présente: LEONARD Maylis

### **Ordre du jour :**

#### **1 Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 13 janvier 2021**

#### **2 Fonctionnement du conseil municipal**

Commission de contrôle des listes électorales, désignation d'un conseiller municipal

Commission d'attribution des subventions aux associations, désignation de deux représentants

Travail des commissions

#### **3 Budget**

Présentation des comptes administratifs 2020

#### **4 Ecole et Multi accueil**

Effectifs de la cantine scolaire

Appel à Manifestation d'Intérêt "Pour une alimentation durable et de qualité dans la restauration collective"

Contribution à l'achat de mobilier de cantine et d'équipements spécialisés pour le multi accueil

Rencontre avec le Bureau et la direction des Vercoquins au mois de mars

Aménagement de la cour de l'école et du multi-accueil

#### **5 Bâtiments communaux**

Point d'étape sur les ateliers de travail du projet de la Grange Marcon

#### **6 Urbanisme**

Délimitation de zones de présence d'un risque de mэрule sur la commune

#### **7 Patrimoine**

Château-Ravel

Four à pain: choix de son emplacement

Installation de la mosaïque au fronton de la mairie

#### **8 Points divers**

Parc Naturel Régional du Vercors: actualités, actions

CCRV: retour sur les commissions

SIVU de Roybon: retour sur le comité syndical du 2 février

Projet d'émission La Place des Villages

Installation d'un panneau à message variable

Pierre-Louis Fillet ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil municipal peut se tenir.

Pierre-Louis Fillet annonce aux élus avoir accepté la démission de Pierre Martinez après l'avoir rencontré.

### **1 Approbation du Procès Verbal du conseil municipal du 13 janvier 2021**

Le procès verbal du conseil municipal du 13 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **2 Fonctionnement du conseil municipal**

#### Commission de contrôle des listes électorales, désignation d'un conseiller municipal

Suite à la démission de Pierre Martinez il s'agit de désigner un nouveau conseiller municipal pour être membre de la commission de contrôle des listes électorales.

Est ainsi désignée: Murielle REIN

#### Commission d'attribution des subventions aux associations, désignation de deux représentants:

Il s'agit de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger à la commission spécifique qui évaluera l'opportunité des demandes des associations par rapport aux compétences communautaires et proposera une affectation de crédits au conseil communautaire. Cette commission sera composée des vice-présidents et des délégués du président de la CCRV et d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant par commune.

Sont ainsi désignées: représentante titulaire: Claudine THIAULT

représentante suppléante: Murielle REIN

#### Travail des commissions

Certains élus vont prévoir un temps de travail pour se former à la méthode d'animation en intelligence collective afin de pouvoir ensuite s'ils le souhaitent animer les commissions avec ces outils.

### **3 Budget**

Présentation des comptes administratifs 2020 pour le budget principal et le budget eau assainissement

#### **Compte administratif 2020 Budget Principal**

-Recettes de fonctionnement: 266 068€

-Dépenses de fonctionnement: 215 373€

-Recettes d'investissement: 182 064€

-Dépenses d'investissement: 109 649€

-Solde de fonctionnement: 50 696€

-Solde d'investissement: 72 415€

Capacité d'autofinancement nette: 36 064€

Fond de roulement: 123 111€

Résultat de clôture: 267 758€

Les dotations sont toujours en baisse.

Le niveau d'endettement de la commune reste très bas à 17 460€.

#### **Compte administratif 2020 Budget Eau et Assainissement**

-Dépenses de fonctionnement: 28 172€  
-Recettes de fonctionnement: 39 850€  
-Dépenses d'investissement: 9 814€  
-Recettes d'investissement: 22 977€

-Solde de fonctionnement: 11 677€  
-Solde d'investissement: 13 164€

Capacité d'autofinancement nette: 3 100€

-Fond de roulement: 24 841€  
-Résultat de clôture: 87 273

#### **4 Ecole et Multi accueil**

##### Effectifs de la cantine scolaire

Il y a régulièrement 15 enfants à la cantine, effectif maximum qui avait été fixé dans le règlement intérieur. Ce nombre limité pose aujourd'hui problème étant donné qu'il est probable qu'il y ait des demandes supplémentaires d'ici la fin de l'année scolaire et qu'il y aura plus d'une vingtaine d'enfants scolarisés à la rentrée prochaine. Afin d'accueillir plus d'enfants à la rentrée scolaire prochaine, une réflexion sur une nouvelle organisation va être menée avec le personnel du multi-accueil et celui de la commune. D'ici la fin de l'année scolaire, en cas de nécessité, la directrice de la crèche propose que le personnel de la crèche puisse encadrer les plus petits avec les enfants de la crèche lors de leurs repas à 11h30 avant le déjeuner des plus grands à 12h00.

##### Appel à Manifestation d'Intérêt "Pour une alimentation durable et de qualité dans la restauration collective"

Le RPI Saint-Julien Saint-Martin a soumis sa candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Pour une alimentation durable et de qualité dans la restauration collective". Le projet a été retenu par le département de la Drôme et le RPI bénéficiera de l'accompagnement d'Agribiodrôme. La première phase consistera en un diagnostic des pratiques au regard des objectifs de la loi EGalim, loi dont les principaux points sont: 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques, la diversification des sources de protéines, la substitution des plastiques, la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les communes espèrent avec cet accompagnement permettre l'accès à des formations pour les personnels d'encadrement et de cuisine, la mise en place d'outils de suivi des produits bio ou locaux pour le prestataire et un tissage de liens entre producteurs, prestataire et communes.

##### Contribution à l'achat de mobilier de cantine et d'équipements spécialisés pour le multi accueil

La commune va contribuer financièrement, sur une commande de la crèche, à l'achat de deux chaises pour les enfants de grande section pour les déjeuners à la cantine.

Monsieur le Maire propose également que la commune puisse participer financièrement à l'achat d'équipements spécialisés pour un enfant en situation de handicap, achats de tapis de protection et d'un parcours sportif adapté. Ces achats sont subventionnés à hauteur de 80% par la CAF, sur le reste à charge de 20% pour la crèche, la commune participerait financièrement à hauteur de 10% soit une participation qui se situe entre 500 et 600€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide la participation financière de la commune à hauteur de 10% du montant total.

### Rencontre avec le Bureau et la direction des Vercoquins au mois de mars

Une rencontre des élus avec le Bureau et la direction des Vercoquins est programmée le jeudi 11 mars avec entre autres sujets abordés:

- Le renouvellement du bail entre la mairie et les Vercoquins,
- L'amélioration de la participation d'élus(e)s à la vie de la structure.

Concernant les locaux un chiffrage de travaux est en cours pour des aménagements de la cuisine, une réfection de certains placards et quelques autres points qui nécessitent des améliorations.

### Aménagement de la cour de l'école et du multi-accueil

L'enseignante de l'école et le personnel de la crèche vont travailler sur un projet d'aménagement d'un jardin commun qui sera ensuite présenté aux élus.

## **5 Bâtiments communaux**

### Point d'étape sur les ateliers de travail du projet de la Grange Marcon

Suite aux ateliers de décembre, deux documents vont être proposés aux élus:

- un document de synthèse de toutes les propositions émises afin de définir des directions pour la poursuite du projet.
- Un document de méthodologie pour organiser au mieux le travail futur.

La prochaine réunion-atelier des élus est prévue le vendredi 26 février 2021.

## **6 Urbanisme**

### Délimitation de zones de présence d'un risque de mэрule sur la commune

Ce point est reporté au conseil du mercredi 3 mars après prise d'un complément d'informations auprès du département de la Drôme.

## **7 Patrimoine**

### Château-Ravel

La construction menace ruine et risque de disparaître. Pierre-Louis Fillet et Claudine Thiault vont organiser une rencontre avec les propriétaires pour discuter avec eux de ce qui serait envisageable pour sa préservation.

### Four à pain: choix de son emplacement

M Jean-Louis Gontier, ancien adjoint, souhaite donner les pierres de son four à pain à la commune. Dès qu'il y aura une vision d'ensemble du projet d'aménagement de la Grange et de son environnement, un emplacement sera choisi pour l'implantation du four à pain

### Installation de la mosaïque au fronton de la mairie

La mosaïque du fronton de la mairie ainsi que les 4 écussons République Française seront prêts au printemps 2021. L'installation de la mosaïque se fera en même temps que la restauration des façades sur une période qui reste encore à définir.

## **8 Points divers**

### Parc Naturel Régional du Vercors: actualités, actions

Il existe des commissions sur différentes thématiques ouvertes à tous, l'information va être transmise aux élus qui pourront s'inscrire s'ils le souhaitent.

Le Parc Naturel Régional du Vercors va également entamer un travail au sujet des nouvelles

implantations d'antennes relais, qui commence à faire débat sur le plateau du Vercors.

#### CCRV: retour sur les commissions

S'est tenue récemment une commission sur le transport partagé, avec des informations sur les transports collectif et individuel mis en place sur le Royans Vercors, boucle du jeudi matin sur le Vercors et possibilité de transport individuel à la demande pour des trajets définis.

Un autre projet va également voir le jour cet été, l'exposition d'un car équipé qui présentera les différentes possibilité d'aménagements d'un logement adapté aux conditions de handicap.

S'est tenue également une commission agriculture qui a réuni une trentaine d'élus avec des sujets abordés tels que le pastoralisme, l'alimentation, la forêt... Des sous-groupes de travail ont été constitués pour travailler sur des points plus précis.

#### SIVU de Roybon: retour sur le comité syndical du 2 février

Lors du comité syndical, les comptes de gestion et administratifs 2020 ont été votés à l'unanimité ainsi que le budget prévisionnel 2021. Un projet d'aménagement d'une salle de bain et d'un coin bureau dans la chambre privative est en cours, soumis toutefois à la validation du dossier d'accessibilité handicap. A compter de janvier 2022, l'installation d'un défibrillateur automatisé externe sera obligatoire, des demandes de devis vont être effectuées. Des travaux d'élagage et d'entretien de la STEP autonome sont à prévoir. Le locataire a demandé une remise gracieuse de loyers suite au confinement de novembre, le comité syndical va étudier sa demande et rendra une décision au printemps.

#### Projet d'émission La Place des Villages

Coproduction d'une émission de Radio Royans Vercors et Vertapop enregistrée au studio de la Maison de l'Aventure et qui met en avant un village du Vercors chaque mois. Programmation prévue le 1er lundi du mois de mars pour l'émission enregistrée pour Saint-Julien en Vercors le 15 février, avec 5 minutes de présentation de la commune et 10 minutes sur le projet de la Grange.

#### Installation d'un panneau à message variable:

Le département de la Drôme souhaite installer un panneau à message variable lumineux à la sortie sud du village. Les élus émettent un avis défavorable.

La séance est levée à 21h00

La secrétaire de séance.